42_Communiquer et valoriser la multifonctionnalité de sa ferme

OBJECTIFS

3,5 journées pour se préparer pour Loire et Rhône de ferme en ferme ®

PRÉ-REQUIS

Aucun pré requis nécessaire

CONTENU

Les agriculteurs seront capables de :
- mettre en oeuvre des opérations portes ouvertes sur leur territoire, de manière individuelle ou collective ("Loire et Rhône de Ferme en Ferme"…)
- auto évaluer leurs pratiques agricoles dans une démarche de développement durable
- communiquer au public les plus values que leur ferme apporte au territoire en matière de durabilité
- intégrer un cahier des charges
- concevoir des outils de communication relatifs à leur ferme sur le fond et sur la forme (tracts dépliants, panneaux...)
- accueillir un public de visiteurs sur leur ferme
- promouvoir et valoriser sa gamme de produits
- mobiliser et informer les médias locaux, le grand public de la tenue de leur porte ouverte.

Toutes ces notions seront transférables ultérieurement dans d'autres projets.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Loire

DURÉE : 3,5 jour(s)

DATE LIMITE : 22/01/2018

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Martial GRANJON
addear.42@wanadoo.fr
ADDEAR Loire
4 Bis rue Philibert MOTTIN
42110 Feurs
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation : 82420117742

NOTE : Repas partagé tiré du sac. Cette formation sera validée par une attestation de formation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
28/02/2018	La Ferme de Chasse Nuage, 375 Chemin de combe Girard 69420 Rhône	Martial GRANJON
29/01/2018	Parc Naturel régional du Pilat Maison du Parc Moulin Virieu 42410 Loire	Jérôme BOIVIN Graphiste concepteur de supports de communication grand public.
02/05/2018	Parc Naturel régional du Pilat Maison du Parc 42410 Loire	
26/03/2018	chez Evelyne COUSINEAU “Les Pommeaux Blancs” 42220 Loire	Martial GRANJON

THÈMES

Accueil à la ferme | Commercialisation, circuits courts

FINANCEURS

VIVÉA — Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)